



# Megève

Actions menées – Flocon Vert



## Destination durable

La destination est engagée dans un processus d'amélioration continue en faveur de la durabilité au travers de plusieurs dispositifs menés en parallèle :

- Cit'ergie pour le patrimoine public
- ISO 14001 et 9001 pour les deux exploitants du domaine skiable
- label Station Verte
- Village Fleuri 4 étoiles

Les phases de lancement de la démarche Flocon Vert ont permis la mobilisation d'un comité de pilotage Flocon Vert constitué des parties prenantes de la station : Remontées mécaniques, Office du tourisme, Mairie, Services techniques, représentants d'associations et représentants de la CCPMB. Ce comité de pilotage est un groupe de travail se réunissant trimestriellement afin de faire le suivi et l'évaluation du plan d'action.

## Diversification

La destination a engagé une démarche de diversification touristique avec pour objectif une capacité d'accueil et de service touristique de minimum 10 mois par an. Pour y parvenir a été mis en place un programme événementiel s'étalant d'octobre à mi-avril et de juin à fin septembre. Le Palais est ouvert à l'année. Des conventions et des clauses de DSP ont été mises en place afin de pousser une exploitation des hôtels et restaurants sur 10 mois.

De plus, la CCPMB est inscrite dans un programme d'action Espace Valléen 2014-2020 qui vise à la diversification tant en termes de service que de saisonnalité.

## Dérèglement climatique

La Communauté de Communes du Pays du Mont Blanc a réalisé un PCAET en 2018 qui a permis d'établir l'adaptation au changement climatique comme enjeu majeur pour le territoire.

## Aménagement

La commune de Megève a orienté sa stratégie d'aménagement vers la qualité de l'air et l'atténuation des émissions de GES. Elle prévoit une réduction de la consommation d'espace de 50% et privilégie la densification du village station.

La commune a mis en place une charte sur la publicité afin de préserver les différents motifs paysagers et les compositions spatiales.

## Promotion & Communication

La valorisation des acteurs et des offres « durables » est présente sur les brochures et dossier de presse et les documents de la CCPMB mettent en valeur les producteurs locaux.

## Suivi économique

La destination réalise un bilan d'activité annuel mis à disposition du public via le site internet. Elle réalise également une enquête de satisfaction.

## Conditions de travail équitables

Pour les emplois saisonniers, la destination fait preuve d'un fort taux de reconduction de contrat. Elle propose différents avantages à destination des permettant d'accueillir les saisonniers:

- Aire d'accueil et convention avec les hébergeurs
- Livret d'accueil avec éco-gestes
- Navette gratuite
- Avantage financier
- Formation/sensibilisation au développement durable spécifique au poste

## Soutien aux initiatives durables

La commune subventionne les associations locales et en particulier le Comité des Œuvres Sociales.

## Économie locale

La destination soutient, développe et valorise les productions locales : agriculture et sylviculture.

- Agriculture : Le PLU s'attache à la préservation/restauration des espaces agricoles et pastoraux. La production locale est valorisée via un marché hebdomadaire et la restauration collective. La CCPMB porte des actions de dynamisation du secteur agricole.
- Sylviculture : Une charte forestière est portée au niveau communautaire et l'intercommunalité a adhéré au dispositif sylv'ACCTES.

## Patrimoine culturel et naturel

Le PLU engage la commune dans la préservation des sites patrimoniaux remarquables et des espaces naturels protégés. L'office du tourisme propose des visites guidées gratuites permettant de découvrir ce patrimoine remarquable.

## Éducation interne

La destination porte une attention particulière à l'éducation au développement durable dans les écoles grâce à différents projets pédagogiques, à des ateliers autour du tri et d'un potager partagé ou encore à la démarche Mon Restau Responsable.

Un travail actif est mené afin d'engager la Commune et l'Office de tourisme dans une démarche « administration responsable » au travers de la formation, du tri, de la gestion dynamique des stock d'imprimés. Les domaines skiables quant à eux proposent des formations aux enjeux du développement durable spécifiques aux postes des agents.

## Sensibilisation visiteurs

Des activités touristiques annuelles portant un message de sensibilisation sur les enjeux du développement durable sont mis en place, tel que : « Ménage ta montagne » ou encore les sentiers thématiques (tétrasyre ou faune & flore).

## Famille

La destination a mis en place une charte locale « esprit famille ». Une crèche touristique accueille les enfants en centre station et des offres tarifaires hébergement et activités sont proposées aux familles.

## Accessibilité – Handicap

L'association « Loisirs assis évasion » permet de faire de l'handiski.

## Risques pour l'environnement

Le PLU, le PPRN et le Plan de Sauvegarde Communal permettent une appréciation des risques présents.

D'un point de vue biodiversité, un observatoire environnemental a été mis en place sur tout le domaine et des zones de protection ont pu être déterminées à l'issue d'une phase d'observation.

## Énergie

Megève s'engage en 2018 pour la transition énergétique en optant pour ENALP et son contrat Alpenergie : énergie locale et 100% renouvelable pour Megève tourisme et le Palais. Ce dernier produit également 24% de sa consommation. Pour aller plus loin la CCPMB s'est engagée en mai 2019 dans la labellisation Cit'ergie.

## Gestion de l'eau potable et neige de culture

La collectivité met en place des actions de réduction de la consommation d'eau ainsi qu'un plan d'action pluriannuel permettant de renouveler le réseau d'eau.

Concernant la neige de culture, le taux de couverture est de 28% et a pour objectif principal de sécuriser la circulation sur le domaine.

## Gestion des eaux usées

Pour ce critère, la station est conforme à la législation et met en place d'autres actions comme un réseau séparatif eaux usées et eaux pluviales.

Concernant les boues d'assainissement, celles-ci sont valorisées énergétiquement par le SITOM à l'incinérateur de Passy.

## Mobilité douce

La mobilité alternative et douce est un enjeu majeur identifié et planifié au sein de la collectivité et de la CCPMB. Une offre quotidienne de desserte vallée-station existe ainsi qu'une navette inter-station circulant au Gaz Naturel Comprimé. Megève est également la première station entièrement équipée avec ce système.

D'un point de vue déplacement professionnel, la destination bénéficie de la ligne Mobil'Arve.

## Déchets

Le tri sélectif est opérationnel et se fait par apport volontaire. Des campagnes de sensibilisation sont en place au travers d'un ambassadeur de tri et de panneaux de sensibilisation installés dans les salles hors sac des domaines skiables.

Un programme de soutien au compostage individuel est en place.